Département
Pyrénées Atlantiques
Commune de
Boucau

## extrait du registre des deliberations du conseil municipal

SEANCE DU 28 AOUT 2017



Nombre de membres

en exercice: 29 Présents: 24 Votants: 29 Pour: 29 Contre: / Abstentions: /

Objet: Construction d'une maison des associations -Demande de financement auprès du Département dans le cadre de l'appel à projet 2017 **DELIBERATION N° 3** 

L'an deux mil dix-sept, le vingt-huit août à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 22 août 2017

Membres présents: F. GONZALEZ, L. DARRIBEROUGE, G. LASSABE, P. ACEDO, J.DOS SANTOS, MJ ROQUES, M. EVENE, C. ORDONNES, JM. BAGNERES-PEDEBOSCQ, M. LORDON, JD BONNOME, J. DARRIGADE, A. LECHEVALLIER, G. ELGART, G. MOSCHETTI, C. DUFOUR, A. VALOT, C. DUPIN, N. DAUGA, J. DUBOURDIEU, JP CRESPO, M. DUBROCA, C. MARTIN, F. DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration: UA. DEL PRADO (pouvoir à G. MOSCHETTI), P. FAVRAUD (pouvoir à C. MARTIN), MA THEBAUD (pouvoir à C. DUPIN), S. PUYO (pouvoir à J.DOS SANTOS), MJ ESPIAUBE (pouvoir à JP CRESPO),

Secrétaire de séance : MJ ROQUES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors du vote du budget primitif 2017, l'Assemblée Délibérante du Département a adopté un ensemble de dispositifs financiers visant à réaffirmer son engagement solidaire auprès des Communes et des territoires.

Ainsi, l'Assemblée Départementale a adopté un dispositif d'appels à projets en direction des Communes et des Intercommunalités dont l'objectif est de soutenir leurs projets d'investissement en répondant à des enjeux identifiés par le Département permettant d'impulser des dynamiques qui aboutiront à des réalisations concrètes.

Ainsi pour 2017, un appel à projets a été lancé sur la thématique des renforcements des centralités et de l'attractivité du territoire départemental à destination des Communes et des Syndicats des Communes.

Cet appel à projets a, notamment, pour objectif le soutien aux projets d'équipement ayant un rayonnement départemental, régional ou national contribuant à renforcer l'attractivité du territoire.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt à la Sous Préfecture de Bayonne Le et de sa publication le Il concerne des projets d'investissement sur la thématique des services et de leur mutualisation en matière de culture, social et éducatif, associatif, médico-social tourisme.

A cet effet, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de présenter au titre de cet appel à projets départemental pour 2017 une demande de financement pour les travaux de construction d'une maison des associations.

Monsieur le Maire souligne la nécessité de réaliser cet équipement compte tenu de la destruction récente suite à incendies de trois bâtiments mis à disposition d'associations, de la démolition à venir de la salle Joseph Prudet dans le cadre de l'opération Biremont n° 1 et pour répondre aux besoins sans cesse croissants des associations.

Monsieur le Maire souligne le dynamisme du tissu associatif boucalais. Il ajoute que cet équipement aura un rayonnement intercommunal compte tenu qu'il accueillera des associations boucalo-tarnosiennes.

Le site envisagé pour l'implantation de ce bâtiment est celui de l'ancienne salle Ferdinand Darrière.

La première estimation du coût de projet, a été faite au regard d'un premier recensement des besoins des associations, pour un montant de 1 950 000 € HT. Une consultation en vue du choix d'un maître d'œuvre va être lancée d'ici la fin de l'année et qui permettra d'affiner le coût de cette opération.

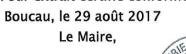
Par ailleurs, cette opération a été inscrite en 2016 au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) de l'ACBA en vue de l'obtention d'un fonds de concours, engagement repris par la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

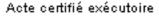
## Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé, Après en avoir délibéré,

- . approuve le projet de construction d'une maison des Associations pour un coût estimatif de 1 950 000 € HT.
- . sollicite un accompagnement financier auprès du Département dans le cadre de l'appel à projets 2017 pour cette opération,
- . charge Monsieur le Maire de mener à bien ces démarches.

Pour extrait certifié conforme Boucau, le 29 août 2017 Le Maire,





- Par publication ou notification le 31/08/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 31/08/2017.